

Évaluation régionale dans la région du Cercle de feu

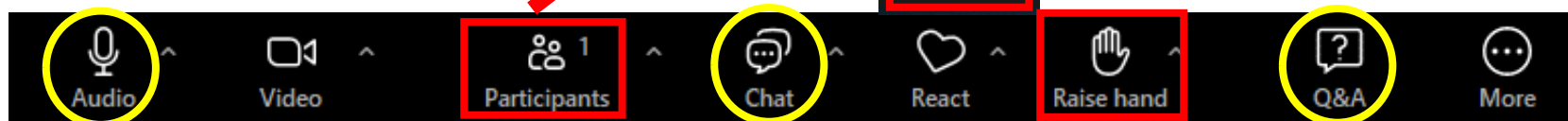
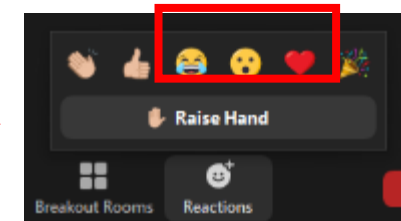
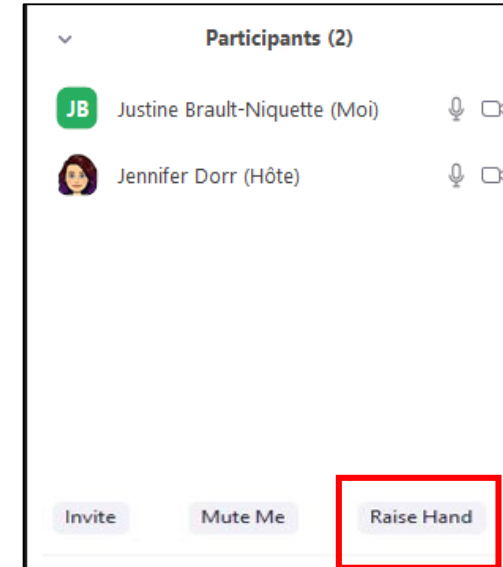
Séance d'information publique

10 Juillet 2025



Pour participer

- Écrivez dans le clavardage, posez une question dans la section Questions et Réponses ou utilisez la fonction « lever la main ».
- Si vous rejoignez la séance par téléphone, appuyez sur *9 pour poser une question.
- Mettez votre microphone en sourdine quand vous ne parlez pas.



Ordre du jour

1. Évaluations régionales
2. L'évaluation régionale dans la région du Cercle de feu
3. Maajitao/Majitata – Plan de travail de la phase de réalisation
4. Liste des soutiens experts
5. Participation du public
 - Aide financière aux participants
 - Demande d'information
6. Prochaines étapes

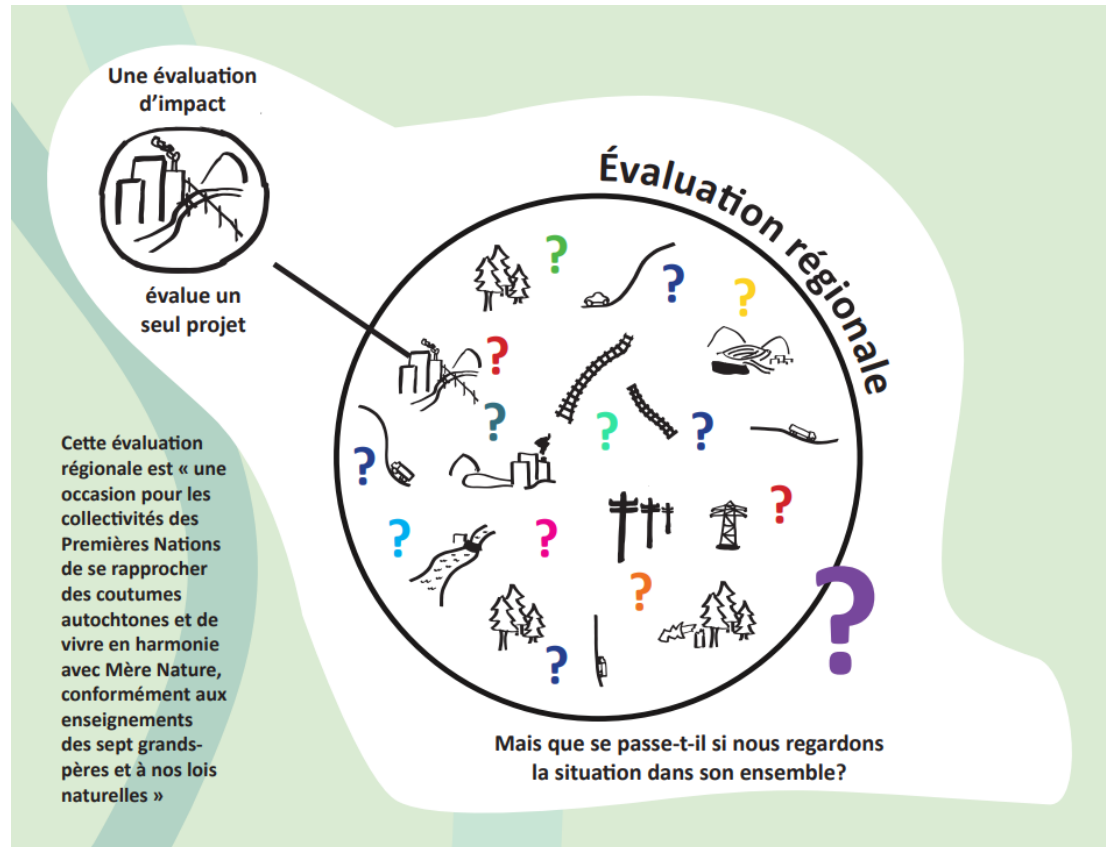


Évaluations régionales

Que sont les évaluations régionales ?

Évaluations régionales (ER)

- Les ER sont comme des évaluations d'impact, mais avec un champ d'application beaucoup **plus large**
- Les ER **n'évaluent pas une seule proposition de développement**, mais évaluent les effets potentiels de multiples développements et activités (actuels et futurs) dans une région géographique
- Les évaluations régionales **dépassent la portée des évaluations d'impact spécifiques à un projet** pour comprendre le contexte régional dans lequel le développement a lieu (ou peut avoir lieu) et pour envisager la gestion des effets d'un **point de vue régional**
- Les articles 92 et 93 de la LEI autorisent la ministre de l'Environnement et du Changement climatique à réaliser une évaluation régionale pour une région donnée





Évaluation regional de la region du cercle de feu

Évaluation régionale dans la région du Cercle de feu – Aperçu

- Une ER dans la région du Cercle de feu (également connue sous le nom de Kawana 'bi 'kag par de nombreuses Premières Nations locales) est co dirigée avec 15 Premières Nations partenaires et l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC)
- Les Premières Nations partenaires et l'AEIC, collectivement appelées le groupe de travail sur l'évaluation régionale, s'engagent à co-diriger et à travailler en coopération tout au long du processus d'ER
- ** Le Groupe de travail est composé de membres de la communauté des Premières Nations partenaires suivantes, avec le soutien administratif des conseils de Matawa et de Mushkegowuk : Première Nation d'Aroland, Première Nation d'Attawapiskat, Première Nation de Constance Lake, Première Nation d'Eabametoong, Première Nation de Fort Albany, Première Nation de Ginoogaming, Première Nation de Kashechewan, Première Nation de Long Lake (réserve no 58), Première Nation de Marten Falls, Première Nation crie de Missanabie, Première Nation de Moose Cree, Première Nation de Neskantaga, Première Nation de Nibinamik, Première Nation de Webequie et Première Nation de Weenusk.*





Contexte

- **Octobre 2019** – La Première Nation d’Aroland et quelques ONG recommandent au ministre de l’Environnement qu’une ER soit réalisée dans la région des basses terres de la baie James
- **Février 2020** – Le ministre de l’Environnement détermine qu’une ER était justifiée
- **Décembre 2021** – Une version provisoire conjointe du mandat fédéral-provincial est publiée
- **2022** – Les chefs des communautés membres de Matawa et de Mushkegowuk recommandent une approche collective pour l’ER
- **Janvier 2023** – Le ministre rencontre les dirigeants des Premières Nations de Matawa et de Mushkegowuk pour discuter des exigences pour une ER élaborée conjointement et s’engage dans un processus d’ER codirigé
- **Avril 2023** Le groupe de travail sur l’évaluation régionale est mis en place et des réunions régulières sont prévues pour élaborer conjointement le mandat
- **4 septembre 2024** – Une version provisoire du mandat est publiée pour une période de consultation publique sur le Registre canadien d’évaluation d’impact
- **Janvier 2025** – Le mandat définitif est approuvé par les chefs des Premières Nations partenaires et le ministre de l’Environnement

Mandat

- Le mandat est le document qui fournit des orientations sur l'objectif, la méthodologie et les produits à livrer de l'ER
- Le mandat établit la compréhension commune des devoirs et du mandat global du groupe de travail
- Le mandat a été finalisé par les chefs des Premières Nations partenaires et le ministre de l'Environnement, clôturant la phase de planification de l'ER et lançant la phase de réalisation



Principes directeurs

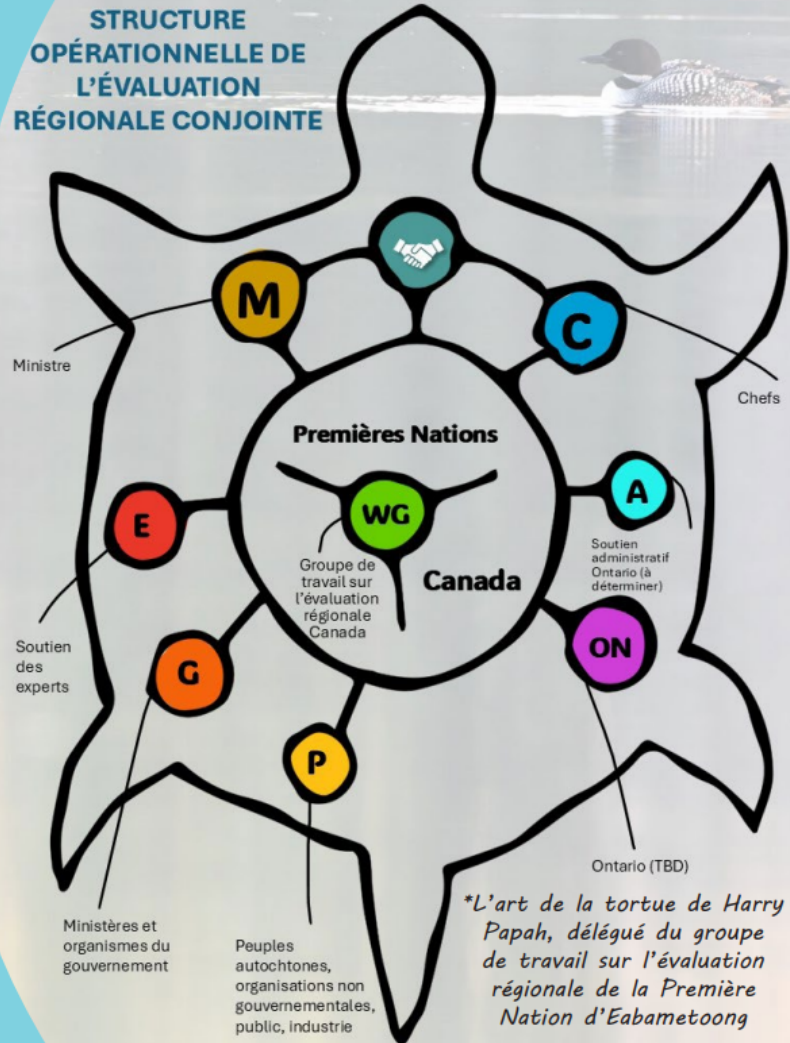
L'évaluation régionale:

1. placera les valeurs, les intérêts et les priorités des Autochtones au premier plan du processus d'évaluation
2. sera collaborative et codirigée
3. veillera à ce que les savoirs, coutumes et pratiques traditionnelles, soient intégrés à l'évaluation régionale
4. veillera à ce que le processus de collecte d'informations et d'analyse soit fondé sur une compréhension partagée du développement durable
5. contribuera à une relation renouvelée entre le Canada et les peuples autochtones
6. offrira des occasions de partage des connaissances
7. sera transparente et accessible
8. maximisera les possibilités de participation significative
9. veillera à ce que les Premières Nations partenaires conservent le droit de contrôler l'accès à leur savoir traditionnel



Structure opérationnelle

STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DE L'ÉVALUATION RÉGIONALE CONJOINTE



Groupe de travail sur l'évaluation régionale

- Responsable de la réalisation de l'ER
- Oriente les opérations en utilisant des protocoles culturels appropriés, collecte et conserve le savoir, produit des rapports et réalise des études

Soutien administrative

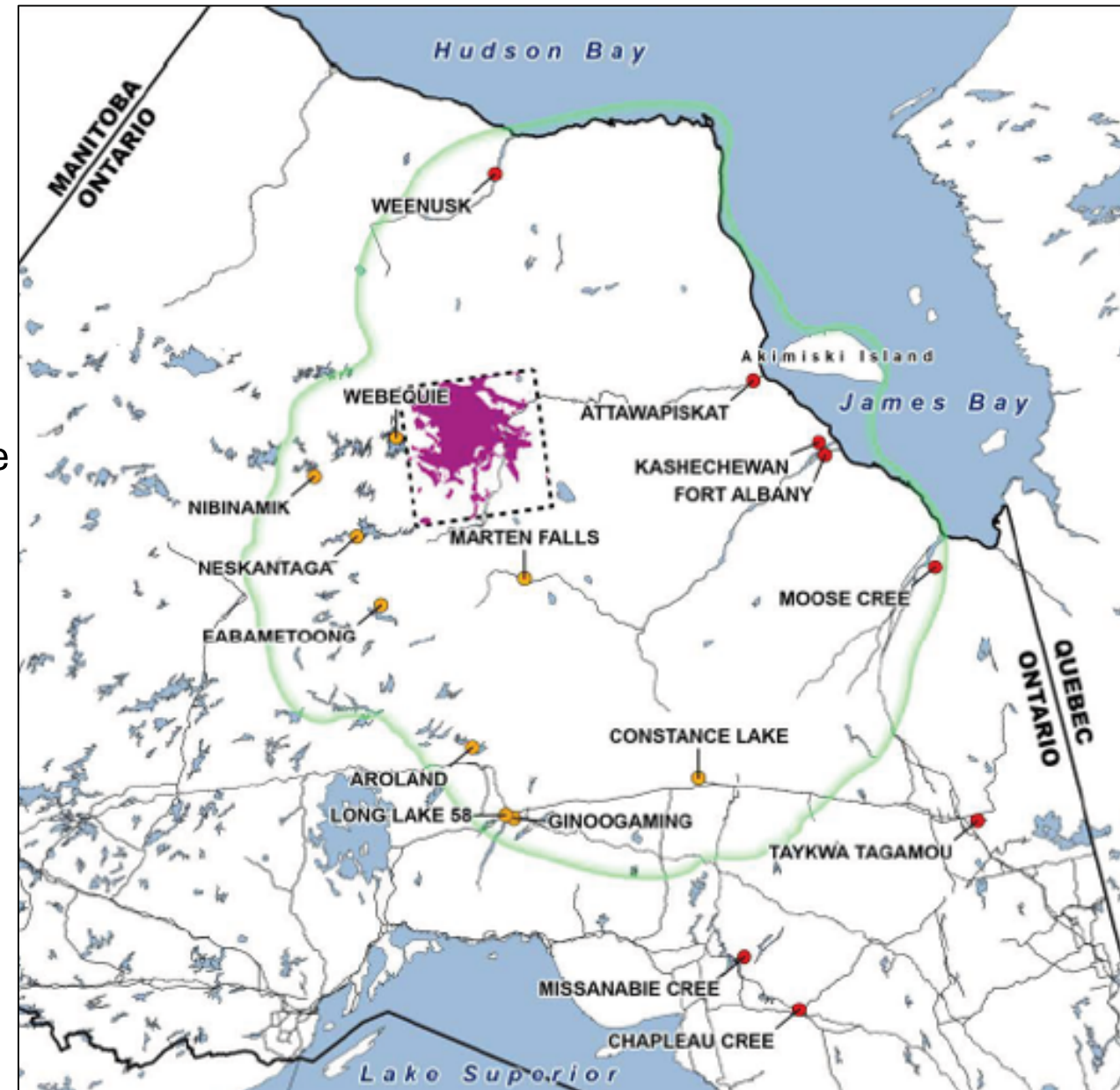
- Fourni par le personnel des conseils de Matawa et de Mushkegowuk
- Facilitateur indépendant

Chefs et ministre

- Se rencontrent pour discuter des conclusions et des recommandations du rapport final
- Le ministre émet une réponse écrite

Lieu de l'évaluation

- **Zone d'exploitation** : région englobant les gisements minéraux du Cercle de feu dans le nord de l'Ontario, qui reflète les formations géologiques données sous-jacentes qui représentent le Cercle de feu [case carrée avec des tirets]
- **Zone d'évaluation** : comprend les communautés et les territoires traditionnels des Premières Nations partenaires et est la région la plus susceptible de connaître l'ampleur des effets positifs et négatifs résultant des activités dans la zone d'exploitation; comprend également toute infrastructure connexe et tout développement indirect qui pourrait avoir lieu ou qui a eu lieu dans la région [ligne verte]





Maajitao/Majitata – Plan de travail de l'étape de réalisation

Évaluation régionale dans la région du Cercle de feu

Plan de travail de l'étape de réalisation

Maajitao/ Majitata



Prise de décision éclairée

Soutien des experts et des gouvernements
Communautés partenaires des Premières Nations
Groupe de travail sur l'évaluation régionale
Mobilisation du public et des peuples autochtones

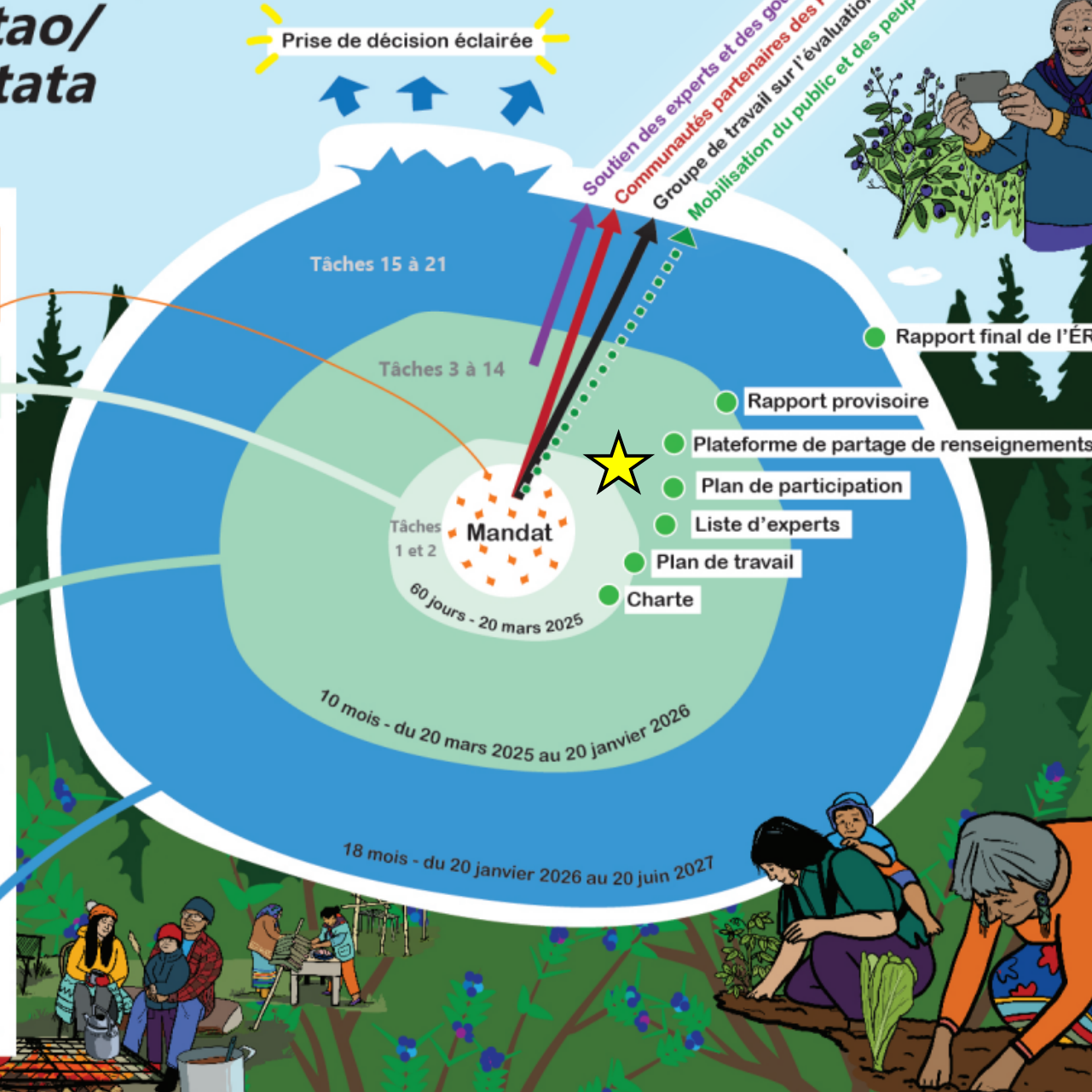


Détails du diagramme

▣ Membres du groupe de travail sur l'évaluation régionale (GTÉR) (pour la définition, voir l'annexe 3, p. 58 du mandat de l'ÉR)

Tâches

1. Charte
2. Plan de travail
3. Liste d'experts
4. Plan de participation
5. Plateforme d'échange de renseignements
6. Élaboration de scénarios
7. Études menées par la communauté
8. Collecte de renseignements
9. Analyse des lacunes
10. Rapport provisoire
11. Participation de la communauté
12. Séances techniques
13. Réunions du GTÉR
14. Évaluer les impacts cumulatifs
15. Évaluer les impacts cumulatifs (suite)
16. Études menées par la communauté (suite)
17. Participation de la communauté (suite)
18. Élaboration de scénarios
19. Réunions du GTÉR (suite)
20. Séances techniques (suite)
21. Rapport final de l'évaluation régionale (ÉR) et recommandations





Liste de soutiens experts

Liste de soutiens experts

- Une liste de soutiens experts a été établie en mai 2025 avec plus de 90 personnes et organisations
- Le groupe de travail sollicitera des informations et des conseils auprès de soutiens experts (en dehors des communautés des partenaires des Premières nations) qui possèdent des connaissances ou de l'expérience afin d'éclairer l'évaluation régionale
 - Peuples et organisations autochtones, gouvernement et organisations non gouvernementales ainsi que le public

Rôles et
Responsabilités

Sujets

Acquisition



Participation du public

Possibilités de participation du public

Activités et occasions de participation

- Liste de soutiens experts
- Demande d'information
- Périodes de consultation
 - Version provisoire du mandat et du rapport final (AEIC)
- Séances d'information
- Mises à jour par courriels
- Aide financière aux participants
- Plateforme d'échange d'information
- Registre canadien d'évaluation d'impact
 - Avis publics
 - Commentaires
- Mises à jour sur les médias sociaux





Aide financière aux participants

- Aide financière pour soutenir la participation des peuples autochtones et du public
- Les [demandes d'aide financière](#) sont actuellement ouvertes et seront reçues jusqu'au **21 juillet 2025**
- Les dépenses admissibles sont :
 - Salaires des employés
 - Frais administratifs et fournitures de bureau
 - Location de bureaux et de salles de réunions
 - Collecte/distribution locale d'informations et publicité médiatique
 - Frais juridiques
 - Honoraires professionnels
 - Honoraires et offrandes cérémonielles
 - Frais de déplacement
- Veuillez communiquer avec l'équipe d'aide financière aux participants pour de plus amples renseignements(fp-paf@iaac-aeic.gc.ca)

Demande d'information

Objectif : continuer à recenser les sources d'information existantes et disponibles (p. ex., les ensembles de données) qui pourraient être utiles pour l'évaluation régionale

- La demande d'information sera bientôt lancée.
- Demande au public en général (p. ex., organisations autochtones, universitaires, organisations sans but lucratif)



Prochaines étapes

- Élaboration de scénarios
- Mobilisation des communautés et du public
- Élaboration d'une plateforme d'échange d'information
- Production d'un rapport provisoire (janvier 2026)





Communiquer avec nous

Coordonnées :

Agence d'évaluation d'impact du Canada
Évaluation régionale dans la région du
Cercle de feu
160 Elgin, 22e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
regionalrof-cdfregionale@iaac-aeic.gc.ca

Relations avec les médias :

Media@iaac-aeic.gc.ca

Aide financière aux participants :

fp-paf@iaac-aeic.gc.ca
1 866 582-1884